Attestation de conformité

Valable du 20/07/2023 au 20/09/2024

Le comité de marque de Bio Cohérence, après examen du rapport de contrôle du 20/07/2023, confirme que l'opérateur :

EARL Le Jardin de mon Père
Route d'Arles, Beauséjour-en-Crau
13300 Salon-de-Provence

respecte les exigences du cahier des charges de Bio Cohérence. Il est donc autorisé à utiliser la marque Bio Cohérence pour les produits biologiques listés ci-dessous :

Productions végétales produites sur la ferme
- Figue, Olive à huile
- Aubergine, Blette, Cébette, Chou-rave, Concombre, Butternut, Potimarron, Courgette, Epinard, Fève, Haricot vert, Jeunes pousses, Mâche, Melon, Navet, Oignon, Patate douce, Poivron, Radis, Salade, Tomates (population, ronde), Autres légumes
- Coriandre, Persil, Safran

Fait à Castanet-Tolosan, le 05/10/2023

Pour le comité de marque,
Aline Cassan
Animatrice-Coordinatrice

Ce document est la propriété de Bio Cohérence. Il doit lui être restitué sur simple demande.
L'émission d'une nouvelle attestation remplace la version précédente à compter de la date d'émission.
Cette attestation est valable à condition que l'opérateur procède au renouvellement annuel de son adhésion à l'association Bio Cohérence.

Bio Cohérence
22 avenue des Peupliers 31320 Castanet-Tolosan – 05 34 31 66 41 – www.biocoherence.fr
Numéro de SIRET : 519 666 192 00025